



## REGLEMENT RUCHE

L'objet du projet « Ruche » repose sur deux aspects :

- **La fabrication d'une ruche** : un menuisier professionnel partagera tout au long de votre stage son savoir-faire sur le travail du bois, la manipulation du petit matériel et des machines.
- **L'initiation à l'apiculture** : un passionné d'une trentaine d'années d'expériences en apiculture vous fera découvrir le monde extraordinaire de ces butineuses : histoire naturelle de l'abeille et la ruche, contenu de la ruche, la ruche en hivernage, la flore mellifère et la pollinisation, les produits de la ruche, les problèmes rencontrés...

### INSCRIPTIONS – ADHESION

Les stagiaires devront remplir un bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 30 % qui vaudra acceptation du règlement intérieur de l'association et devront être envoyés soit par courrier ou par internet au minimum 15 jours avant le début du stage. Chaque session comprendra au maximum 4 stagiaires.

### TARIF

Le prix du stage de 4 jours s'élève à 400 € et comprend l'adhésion à l'association la Toupie (assurance comprise), l'ensemble des fournitures nécessaires et l'accompagnement. Le prix ne comprend pas les frais de repas et d'hébergement.

### REPAS ET HEBERGEMENT

L'association ne possède pas de structure d'hébergement et de restauration, mais la possibilité de prendre et faire réchauffer votre repas sur place. De nombreuses possibilités d'hébergement et de restauration existent sur la commune et aux alentours, se référer au site de la mairie d'Ayen [www.ayen.fr](http://www.ayen.fr)

### REMBOURSEMENT

Aucun remboursement ne sera effectué 3 jours avant le début du stage sauf sur présentation d'un justificatif médical.

## DEROULEMENT DU STAGE

- le stage de 4 jours « Fabrication et initiation à l'apiculture avec visite sur le terrain » sera proposé une fois par mois tout au long de l'année. Pour les dates, un calendrier prévisionnel est disponible sur notre site internet ([www.ledurableasonvillage.com](http://www.ledurableasonvillage.com)) dans la rubrique « Fabriquer une ruche pour son jardin » puis « document à télécharger ». Pour l'initiation à l'apiculture, la manipulation des ruches sera possible du mois de février au mois d'Octobre. Elle pourra être ajustée selon les conditions météorologiques ou pour les cas d'avance ou retard des floraisons. Pour le restant de l'année (d'Octobre à Février), des cours théoriques sans manipulation des ruches seront donnés à l'atelier.

## RUCHES ET MANIPULATIONS

Deux ruches écoles seront à disposition permettant l'accès et la découverte de la vie à l'intérieure d'une ruche. Leurs visites s'effectueront en présence de l'apiculteur. Des équipements appropriés seront mis à disposition et l'association ne pourra être tenue responsable en cas d'allergie ou problèmes médicaux suite aux contacts avec les abeilles.

